



Conjugaison devoir : formes clés, tableaux et pièges

Conjugaison devoir : présent, passé composé, imparfait, futur et conditionnel. Tableaux clairs, pièges fréquents et révision rapide.

orthographe-francais

La conjugaison de devoir regroupe les formes du verbe devoir, verbe du 3e groupe, selon les temps et les personnes. Les formes les plus utiles sont je dois au présent, j'ai dû au passé composé, je devais à l'imparfait, je devrai au futur et je devrais au conditionnel.

Vous hésitez entre je devrai et je devrais juste avant une rédaction ou une dictée ? C'est typiquement le genre d'erreur qui coûte des points pour une différence minuscule sur le papier. Après des années à préparer des élèves au bac et en prépa, j'ai constaté la même chose : inutile de réciter toute la grammaire si vous ne maîtrisez pas d'abord les formes qui tombent vraiment. Pour le verbe devoir, quelques temps couvrent l'essentiel des besoins. L'objectif ici est simple : aller vite, retenir l'utile, et sécuriser les formes qui rapportent le plus le jour J.

En bref : les réponses rapides

Pourquoi le verbe devoir change-t-il autant entre dois, devons, devrai et doive ? — Parce que devoir est un verbe du 3e groupe avec plusieurs radicaux selon les temps. C'est normal en français et cela explique pourquoi certaines formes doivent être apprises séparément.

Faut-il apprendre tout le passé simple de devoir pour un examen ? — Pas toujours. Pour la plupart des élèves, il suffit de reconnaître je dus, il dut et ils durent, sauf si l'évaluation porte explicitement sur tous les temps littéraires.

Quelle différence entre je dois et je devrais ? — Je dois exprime une obligation ou une certitude plus directe. Je devrais relève souvent du conseil, de l'atténuation ou du conditionnel.

Quand emploie-t-on le subjonctif de devoir ? — Le subjonctif apparaît surtout après certaines tournures comme il faut que ou pour que, par exemple : il faut qu'il doive répondre. En pratique, cette forme est bien moins fréquente que l'indicatif.

Conjugaison de devoir : les formes essentielles à connaître tout de suite

Le **verbe devoir** est un **verbe du troisième groupe**. Pour aller vite, reprenez d'abord les formes qui tombent partout : **je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent** ; au **devoir passé composé, j'ai dû** ; au **devoir imparfait, je devais** ; au **devoir futur, je devrai** ; au **devoir conditionnel, je devrais**. C'est la base utile en rédaction, en dictée et à l'examen.

En pratique, la **conjugaison devoir** se joue surtout sur cinq temps : **indicatif** présent, passé composé, imparfait, futur simple et **conditionnel** présent. Ce sont eux qu'on rencontre dans les copies, les consignes, les textes argumentatifs et les phrases de type *obligation, hypothèse* ou *regret*. Le présent sert à l'usage courant ; le passé composé, à un fait accompli ; l'imparfait, à une obligation passée ; le futur, à une projection ; le conditionnel, à une recommandation ou une réserve. C'est aussi le noyau commun qu'on retrouve chez **Larousse, Le Robert, Le Figaro, Le Monde** ou **Le Nouvel Obs** quand un lecteur cherche une réponse rapide et fiable.

Personne	Présent	Passé composé	Imparfait	Futur simple	Conditionnel présent
je	dois	ai dû	devais	devrai	devrais
tu	dois	as dû	devais	devras	devrais
il / elle	doit	a dû	devait	devra	devrait
nous	devons	avons dû	devions	devrons	devrions
vous	devez	avez dû	deviez	devrez	devriez
ils / elles	doivent	ont dû	devaient	devront	devraient

Pourquoi ce tableau suffit-il souvent ? Parce qu'il couvre l'essentiel des besoins scolaires et professionnels avec un bon ratio temps gagné / points sécurisés. Le **devoir au présent** et le futur tombent dans les consignes et les synthèses ; l'imparfait et le passé composé dominent les récits ; le conditionnel corrige le ton dans une lettre ou un commentaire. Ajoutez trois formes repères : l'**infinitif devoir**, le **participe passé dû** et le **gérondif en devant**. Piège classique : ne confondez pas **conjugaison** et accord du **participe**. Dans *j'ai dû partir*, **dû** reste invariable ; l'accent circonflexe aide à distinguer le mot, même si l'usage moderne peut varier selon les rectifications.

Les pièges de devoir : dû ou du, doit ou devoir, accord et formes rares

Le principal piège n'est pas la conjugaison de **devoir**, mais l'**orthographe grammaticale** des formes voisines. **Dû** prend un **accent circonflexe** quand c'est le **participe passé**, alors que **du** est souvent l'article contracté de *de le*. **Doit** est une forme conjuguée au présent, tandis que **devoir** est l'infinitif. Si vous vous demandez *est-ce dû ou du*, testez la nature du mot : peut-on remplacer par *avait dû* ou par *de le* ? Dans une dictée, ça sauve des points. Même logique pour *comment conjuguer doit* : on n'écrit pas *il devoir*, mais **il doit**. Et attention au futur et au conditionnel : **je devrai** annonce un fait à venir, **je devrais** exprime un conseil ou une hypothèse. Deux lettres changent. Le sens aussi.

Autre zone de perte sèche : l'accord. Au masculin singulier, on écrit **dû** ; au pluriel, **dus** ; au féminin, **due** ou **dues** selon le contexte. Le **dû accent circonflexe** reste au singulier masculin, mais disparaît au pluriel dans *dus*. En copie de bac, on attend surtout que vous distinguiez infinitif, forme conjuguée et participe passé. Le reste vient après. On rencontre aussi des formes moins fréquentes mais visibles : au **passé simple**, **je dus**, tu dus, il dut, nous dûmes, vous dûtes, ils durent ; au **subjonctif**, **que je doive**, utile après *il faut que* ; à l'**impératif**, *dois, devons, devez*. Retenez la hiérarchie rentable : présent, futur, conditionnel, participe passé. Puis seulement *devoir passé simple* et *devoir subjonctif*. C'est ce qui paie le plus en commentaire, en dictée et le jour de l'examen.

I

Conjugaison du verbe "devoir" à l'indicatif présent — Cours de français - Jonathan Vangrootloon

Comment réviser la conjugaison de devoir sans apprendre toute la page par cœur

Pour **réviser devoir** efficacement, mémorisez d'abord les temps qui tombent vraiment : **présent, passé composé**, imparfait, futur simple et conditionnel. Ensuite, verrouillez trois formes qui font perdre des points : **dû, je devrai** et **que je doive**. En pratique, cette *méthode de révision* prend peu de temps et rapporte davantage en contrôle, en dictée et en rédaction qu'un apprentissage intégral des temps rares.

Si votre question est **comment conjuguer devoir** vite et bien, raisonnez en rendement. En copie, les formes utiles couvrent l'essentiel des usages : **obligation** au présent (*je dois partir*), récit à l'imparfait (*je devais répondre*), projection au futur (*je devrai réviser*), nuance au conditionnel de politesse (*je devrais vous appeler*) et action achevée au passé composé (*j'ai dû attendre*). Le reste existe, mais paie peu. C'est le même principe qu'en **pouvoir conjugaison, faire conjugaison** ou **avoir conjugaison** : les *verbes fréquents*



doivent être appris par priorité d'usage, pas par exhaustivité scolaire. Pour l'**emploi du verbe devoir**, retenez trois sens concrets : l'obligation, la **probabilité** (*il doit être déjà là*) et la dette morale (*je lui dois des excuses*). Le bon temps dépend du sens. C'est là que les erreurs commencent.

Bloc à apprendre	Temps investi	Gain attendu
5 temps fréquents	15 à 20 min	Fort
Tous les temps, y compris rares	45 à 60 min	Moyen

Ma procédure tient en **3 étapes**. D'abord, récitez les cinq temps fréquents à voix haute, deux fois chacun. Ensuite, fixez trois pièges : **j'ai dû** avec accent, **je devrai** sans s, **que je doive** au subjonctif. Enfin, écrivez trois phrases courtes en contexte : *Je dois finir. Il doit être malade. Je lui dois beaucoup*. Ajoutez au besoin les **verbes à conjugaison similaire** pour comparer les terminaisons, mais sans vous disperser. Le but n'est pas de tout savoir. Le but est de sécuriser ce qui tombe.

À retenir

Verrouillez absolument : **j'ai dû**, **je devrai**, **que je doive**. Ce trio concentre une grosse part des fautes classiques.

Toutes les conjugaisons utiles de devoir selon le contexte : examen, dictée, lecture littéraire

On n'utilise pas les mêmes formes de **devoir** selon la situation. En **examen**, le plus rentable est de maîtriser le **verbe devoir au présent**, l'imparfait, le **verbe devoir au passé composé** et le futur. En **lecture littéraire**, le passé simple remonte vite. En grammaire plus fine, conditionnel et subjonctif deviennent prioritaires.

La **définition du verbe devoir** est simple : il exprime l'obligation, la probabilité ou parfois la dette. Son **emploi du verbe devoir** change selon la phrase : *je dois partir* marque la nécessité, *je devais répondre* place cette obligation dans le passé, *j'ai dû attendre* raconte un fait accompli, *je devrai choisir* projette l'action. Pour une **dictée** ou une **redaction**, ce qu'il faut verrouiller est la **règle du verbe devoir** sur ces temps fréquents, plus l'accent de **dû**. Le conditionnel sert souvent à nuancer : *je devrais vérifier*. Le subjonctif apparaît surtout dans des tournures plus soutenues : *qu'il doive venir*.

Contexte	Formes à savoir	Rentabilité
Examen, dictée		Très forte



	dois, dois, doit, devons, devez, doivent ; devais ; ai dû ; devrai	
Lecture littéraire	dus, dut, durent	Moyenne
Niveau avancé	devrais ; doive	Ciblée

La vraie perte de points vient souvent d'un mélange entre conjugaison et accord. Avec *devoir*, le participe passé dans *j'ai dû* ne s'accorde pas ici ; c'est autre chose que la conjugaison. Côté **tournure de phrase avec le verbe devoir**, pensez aussi à *devoir* + *infinitif*, très fréquent. Pour mémoriser durablement, je conseille une stratégie simple : apprendre d'abord **4 temps**, puis ajouter passé simple, conditionnel et subjonctif seulement si le niveau l'exige. Les verbes à profil voisin, comme *pouvoir* et *vouloir*, se révisent bien en parallèle.

Est-ce dû ou du ?

On écrit « dû » avec accent quand il s'agit du participe passé du verbe devoir : « Il a dû partir ». On écrit « du » sans accent pour l'article contracté, équivalent de « de le » : « Il mange du pain ». Astuce simple : si vous pouvez remplacer par « devait », c'est généralement « dû ».

Comment conjuguer le verbe devoir au passé composé ?

Au passé composé, le verbe devoir se conjugue avec l'auxiliaire avoir : j'ai dû, tu as dû, il a dû, nous avons dû, vous avez dû, ils ont dû. Le participe passé est invariable dans cette forme. En révision, je conseille de mémoriser le bloc complet : auxiliaire avoir + dû.

Comment conjuguer le verbe devoir à l'imparfait ?

À l'imparfait, devoir se conjugue ainsi : je devais, tu devais, il devait, nous devions, vous deviez, ils devaient. C'est un temps très fréquent à l'écrit. Le point rentable à retenir est la base « dev- » suivie des terminaisons classiques de l'imparfait : -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient.

Comment conjuguer devoir ?

Le verbe devoir est irrégulier, donc il faut surtout apprendre ses temps les plus utiles : présent, imparfait, futur simple, passé composé et conditionnel. Au présent : je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent. En pratique, je recommande de mémoriser d'abord les formes les plus tombables avant d'aller vers les temps rares.



Quel est le participe passé du verbe devoir ?

Le participe passé du verbe devoir est « dû ». Exemple : « J'ai dû attendre ». Il prend un accent circonflexe pour le distinguer de « du ». Dans la plupart des cas scolaires, c'est cette forme qu'il faut reconnaître rapidement, car elle apparaît souvent dans les temps composés comme le passé composé ou le plus-que-parfait.

Comment conjuguer le verbe devoir au futur simple ?

Au futur simple, devoir se conjugue : je devrai, tu devras, il devra, nous devrons, vous devrez, ils devront. Le radical change par rapport au présent, ce qui piège souvent. Mon conseil de tuteur : apprendre la série en bloc, car le schéma est régulier une fois le radical « devr- » retenu.

Comment conjuguer le verbe doit ?

« Doit » n'est pas un verbe à l'infinitif, c'est la forme conjuguée de devoir au présent, à la 3e personne du singulier : il doit, elle doit, on doit. Si vous cherchez la conjugaison complète, partez de l'infinitif « devoir ». C'est une confusion fréquente, mais facile à corriger en identifiant le sujet.

Comment conjuguer le verbe devoir au conditionnel ?

Au conditionnel présent, devoir se conjugue : je devrais, tu devrais, il devrait, nous devrions, vous devriez, ils devraient. C'est un temps utile pour exprimer le conseil, l'hypothèse ou la politesse. Pour aller vite, reprenez le radical « devr- » puis ajoutez les terminaisons de l'imparfait : -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient.

Si vous devez réviser vite, concentrez-vous d'abord sur cinq blocs : présent, passé composé, imparfait, futur simple et conditionnel présent. Ce sont eux qui couvrent la majorité des copies, dictées et exercices. Vérifiez ensuite deux pièges à part : le participe passé dû et l'opposition devrai / devrais. Méthode rentable : 5 minutes de lecture, 5 minutes de récitation, 5 phrases d'application. C'est souvent largement suffisant pour verrouiller la conjugaison de devoir.

Mis à jour le 04 mai 2026

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)

Blog Orthographique - Document pédagogique